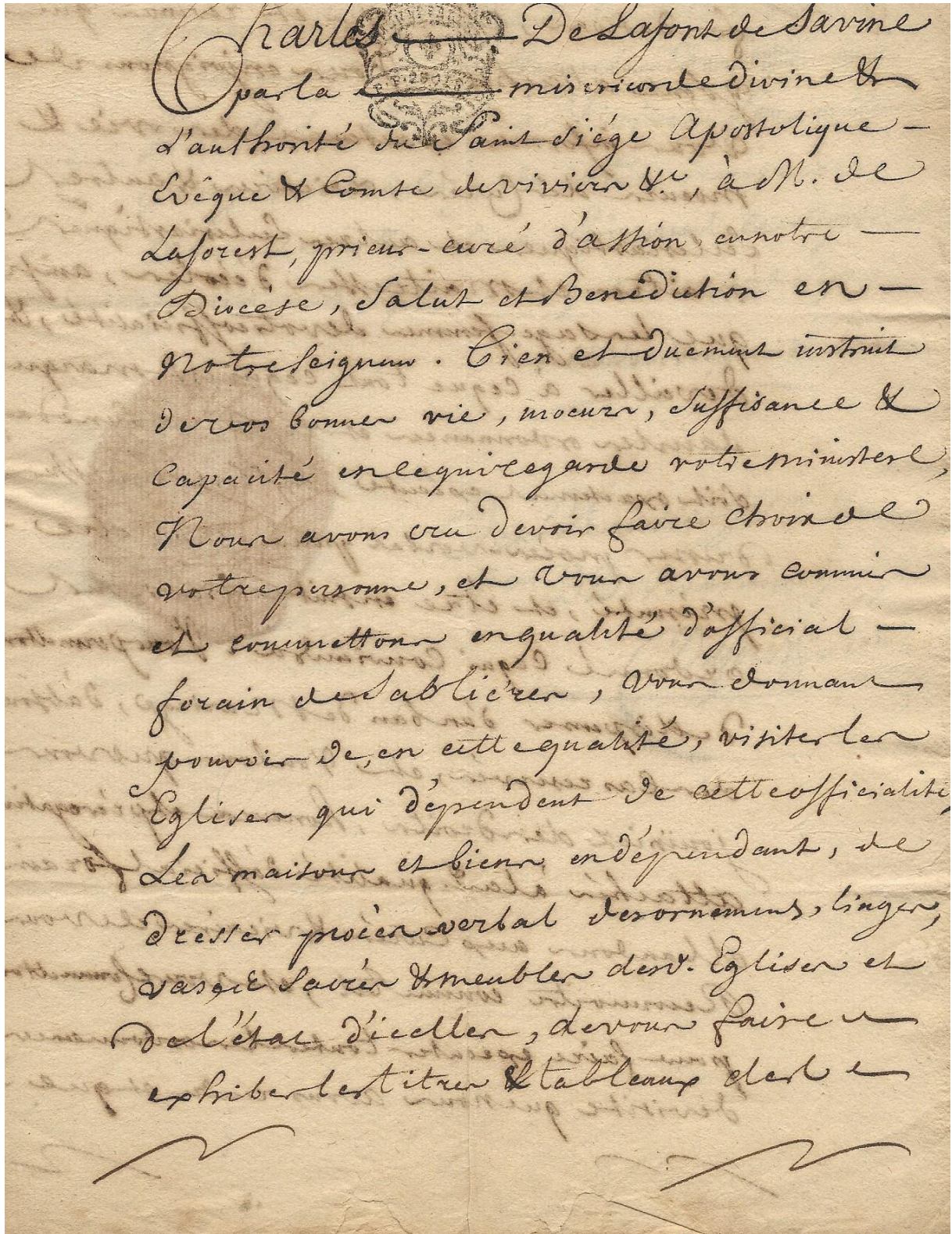


Lettre de Charles de Lafont de Savine, Evêque et comte de Viviers à Mr de Laforest, prieur-curé d'Assion.

Du 7 février 1789.



Charles De Lafont de Savine
par la ~~grace~~ miséricorde divine &
d'autorité du Saint Siège Apostolique -
Evêque & Comte de Viviers &c, à M. de
Laforest, prieur-curé d'Assion, en notre
Diocèse, Salut et Bénédiction en
notre Seigneur. Bien et dûment instruit
de vos bonnes vie, mœurs, Suffisance &
Capacité en ce qui regarde votre ministère,
Nous avons eu devoir faire choix de
votre personne, et vous avons commis
et commis en qualité d'official -
forain de substituer, vous donnant
pouvoir de, en cette qualité, visiter les
Eglises qui dépendent de cette officialité,
de les maintenir et bien en dépendant, de
dresser procès verbal des ornements, linge,
vasse de l'église & meubler des Eglises et
de l'état d'icelles, de vous faire
exhiber les titres & tableaux des

2

fondations, Chapelles et revenus qui
y sont attachés. Nous enjoignons de
vous informer exactement des vie &
mœurs des Curés, vicaires & autres
Sacerdotaux et autres Sacerdotaux
maîtres et maîtresses d'école, ainsi
que les sages femmes de votre officialité, &
de veiller à ce que tout ce qui est marqué
dans les ordonnances et réglemens Synodaux
soit exactement exécuté, de tout ce qui
dussent provenir verbal pour nous être
présenté, et être ensuite par nous
ordonné ce qui conviendra. Nous permettons
de dispenser d'un ban de Mariage, d'absoudre
des cas réservés, et voulons que vous
jouissiez des droits, honneurs & prérogatives
attachés à la qualité d'official forain.
Mandons aux Curés & vicaires de vous
Reconvoitres comme tel, et vous permettons
pour faire exécuter toutes les ordonnances
de visite que nous avons rendu et que

3

Nono rendons touchant les lythes parmissiellen
Le auten eglise oultre appelle de votre
officialite. Donné à Viviers sous notre
Seing & contresseing de notre secretaire, &
muni de notre Sceau principal ce septième
Juuris mil sept cent quatrevingt sept

+ Charles évêque de viviers.



De Mandato M^{mi} &
R^{mi} DD. Vivariensis Synodi

Dufour & Cois

à Lafont de Savines

~~...~~

officielle. C'est à l'adresse de l'administration de l'enseignement primaire de l'arrondissement de Savines que vous devez adresser vos lettres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur

M. G. Savines

M. G. Savines

